



---

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2018-11 POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 86, RUE DES OBLATS NORD

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par le soussigné, directeur général, que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 21 janvier 2019** à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 21 rue St-Gabriel Sud, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée **relativement à la propriété située au 86, rue des Oblats Nord** (lot n° 3 099 949 au cadastre du Québec), à Ville-Marie. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison des éléments de non-conformité par rapport à la réglementation d'urbanisme en vigueur, soit le règlement n° 458 de la Ville de Ville-Marie. Tel que décrit ci-dessous :

- Relativement la position du bâtiment, elle est conforme aux exigences du règlement de zonage actuel de la municipalité sauf pour sa marge de recul avant devrait être d'au moins quinze mètres (15m) vu qu'il y a un stationnement en façade. Elle varie présentement entre quatorze mètres et dix centièmes (14,10m) et quatorze mètres et onze centièmes (14,11m) en allant du nord vers le sud

Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation à l'hôtel de ville au 21 rue St-Gabriel Sud, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

DONNÉ à Ville-Marie, ce 17<sup>e</sup> jour de décembre 2018.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte  
Directeur général, Secrétaire-trésorier

---

## Certificat de publication

Je soussigné, Martin Lecompte, directeur général/secrétaire-trésorier de la Ville de Ville Marie, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis le 17 décembre 2018 et en faisant paraître copie dans le journal Le Reflet Témiscamien du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17<sup>e</sup> jour de décembre 2018.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte  
Directeur général / secrétaire-trésorier